

## PV Réunion Groupe de travail Environnement 22 octobre 2014

Pilote du groupe : Marie-Paule Lerude (Echevine de la Petite Enfance, Enfance, Enseignement, Jeunesse, Information, Participation, Santé et Solidarité Internationale à Havelange)

Copilote : Hervé Pirard (Fondation Rurale de Wallonie)

Rapporteur : Samuel Vander Linden (Chargée de mission GAL - projet « Soutien aux agriculteurs dans la mise en place de mesure de protection/restauration des berges »)

Participants :

- Eddy Montignies (Producteur à Montegnet, ingénieur agronome indépendant et fondateur de la SPRL Quinoa - Graine de curieux)
- Luc Loeckx (Agriculteur à Montegnet et naturaliste, membre d'OrnithoCondroz)
- Hervé Pirard (FRW)
- Anne-Sophie Focant (Coordinatrice du GAL)
- Vincianne Baudoin (Membre d'OrnithoCondroz et animatrice du CCE de Havelange)
- Pierre Hanse (Agent DNF Ciney et Hamois)
- Sylvie Messiaen (Coordinatrice Contrats de rivières Hoyoux)
- Frédéric Mouchet (Coordinateur Contrats de rivières Haute-Meuse)
- William Wauthier (Ecopasseur à Ciney)
- Véronique Arnould (Directrice BEPEnvironnement)
- Marc Libert (Echevin de l'environnement à Havelange)
- Didier Fortemaison (FRW, en charge du suivi du PCDN à Somme-leuze)
- Jean-Claude Beaumont (Centre Nature et Educatif Jalna)
- Anne Nigot (Conseillère communale à Hamois)
- Thierry Descamps (Naturaliste, Natur'Hamois)
- Philippe Schoemans (CATU et écoconseiller à Havelange)
- Etienne Cellier (Habitant de Achet)
- Françoise Dawance (Présidente du GAL et agricultrice à Emptinne)
- Marc Petit

Excusés :

- Marie Cors (Inter Environnement Wallonie)
- Noelle De Brabandere (Contrat-Rivière Lesse)

### I. Présentation du cadre LEADER/GAL

Voir document annexe.



## II. Exemples de projets LEADER ou transcommunaux

NB : Ces exemples peuvent guider le groupe de travail dans ses réflexions mais ne sont pas nécessairement directement applicables sur le territoire du futur GAL.

### **Environnement : des actions en faveur de la biodiversité**

GAL Pays des Tiges et Chavées

Objectif : renforcer le maillage écologique du territoire et de sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires forestiers et les citoyens en général à la gestion durable des ressources naturelles

#### **Renforcement du maillage écologique du territoire**

- Creusement et restauration de mares  
→ 26 mares creusées et 10 mares restaurées
- Plantation de haies, d'alignements d'arbres  
→ 450 arbres distribués et plantés  
→ 8km de haies et d'alignements d'arbres
- Semis de prés fleuris  
→ 120 ares semées
- Suivi d'espèces protégées telles que le triton crêté et la cigogne noire
- Installation d'hôtels à insectes (5)

#### **Sensibilisation à la gestion durable des ressources naturelles**

- Séances d'information à destination des agriculteurs, des propriétaires forestiers (N2000, MAE, PEFC-FCS)
- Ateliers pratiques pour les habitants (taille des arbres fruitiers, semis d'un pré fleuri,...)
- 4 Exposition de photos nature (400 photos exposées)
- Animations grand public « initiation à la photo nature »
- Balades nature guidées
- Chantier de gestion d'une zone humide (Baive)
- Organisation d'une table ronde « Acteurs forestiers »



# Plateforme des Espaces verts en Entre Sambre et Meuse

Objectif : GAL Entre Sambre et Meuse

- Améliorer la qualité de l'environnement et du maillage écologique
- Développer de nouvelles pratiques plus durables
- Améliorer l'entretien des sentiers, des zones naturelles, des haies...
- Soutenir une filière d'emplois

Actions :

Encadrement d'actions sur le terrain portées par les différents acteurs locaux (agriculteurs, communes, associations, particuliers) :

**restauration et plantation d'arbres fruitiers haute-tige, d'alignements de saules têtards,**

entretien de haies agricoles

**aménagement de bords de rivières, de sentiers...**

Le projet propose des conseils, des avis, des activités de démonstration, de formation.

Moyens mis en œuvre :

Des techniciens affectés durant le projet ainsi que de l'investissement dans des actions de terrain et des frais d'animation.

# Gestion des ressources hydriques et environnement

GAL Pays des Condruses

Accompagnement des communes dans la gestion différenciée des espaces verts

Conseil et étude en épuration autonome et collective (lagunage, etc.)

Création de mares

Lutte contre l'érosion des berges des cours d'eau

# RIPARIA, préservation des berges de l'Ourthe

GAL Pays de l'Ourthe – Contrat Rivière Ourthe

La lutte contre les plantes invasives qui nuisent à la biodiversité

La pose d'abreuvoirs et de clôtures pour éviter le piétinement des berges par le bétail.



## Objectif :

Favoriser la gestion et la protection concertées de la ressource eau par une collaboration soutenue avec les Contrats de rivière de la vallée de la Lesse et la vallée de la Semois.

Sensibiliser les élus, les ouvriers communaux, les jeunes et le grand public à la protection et à la valorisation des ressources hydriques du territoire

## Modules d'informations

Conception et organisation de 8 modules d'informations pour les pouvoirs locaux en matière de gestion de l'eau (élus, fonctionnaires, fontainiers, chefs des travaux, employés et ouvriers)

## Circuits de l'eau

Elaboration de 15 Circuits de promenades pédagogiques présentant le cycle naturel et anthropique de l'eau + 15 cartes

## Parrainage de rivière

Projets d'écoles → 60 classes = 355 élèves du fondamental responsables d'un tronçon de cours d'eau

Événement transcommunal avec les écoles

## Démarches prospectives pour valoriser le potentiel de l'eau

Etude de faisabilité de (re)plantation des « saules vanniers » le long des cours d'eau et dans les lagunages

Etude de valorisation des eaux d'exhaure, des eaux de ruissellement et des eaux de pompage



# Protection et restauration des berges

GAL Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz en coopération avec le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Pays des Condruzes

## Objectif : soutenir les agriculteurs dans la mise en place de mesure de protection et/ou de restauration des berges

### Actions:

- Soutien aux agriculteurs (*audit pour déterminer et chiffrer l'aménagement à réaliser, conseils pratiques, soutien financier*)
- Aménagements pilotes (*clôtures, systèmes d'abreuvement alternatifs comme pompe à museau, abreuvoir gravitaire, pompe éolienne et solaire...*)
- Sensibilisation du monde agricole et du grand public  
*réunions d'information à destination des éleveurs*  
*panneaux d'information à proximité des aménagements*  
*réalisation de fiches techniques*

+ d'infos : [www.galvraicondroz.be](http://www.galvraicondroz.be)



## III. Ebauche de diagnostic

Un pré-diagnostic a été établi sur base des constats des PCDR, Samuel Vander Linden en fait une présentation.

Le tableau est distribué aux participants qui sont invités à le commenter par écrit. Leurs remarques sont ajoutées dans le diagnostic repris en annexe **(encore à faire)**.

## IV. Réflexion sur les besoins du territoire du prochain GAL et identification de pistes d'actions pour la programmation LEADER 2014-2020.

World Café : les participants, répartis autour de 4 tables thématiques définies chacune sur base d'une question en lien avec l'environnement par un promoteur volontaire. Après 15min, les participants changent de table ; Après deux permutations, le promoteur réalise la synthèse des questions, réflexions et propositions d'actions concrètes autour de sa thématique. Une dizaine de thématiques sont proposées aux participants en guise d'exemple (données biologiques, eau, réseau écologique, espèces invasives, statuts de protection, sensibilisation) mais toute autre thématique en lien est la bienvenue.



## SYNTHÈSE DES QUESTIONS ABORDÉES PAR LES PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTES TABLES THÉMATIQUES ET PISTES DE SOLUTIONS CONCRÈTES

### 1. EAU : Comment protéger et mettre en valeur nos ressources en eau ?

Promotrice : S. Messiaen

- Déchets sauvages et incivilités (tontes de pelouses sur les berges des cours d'eau, poubelles) : **sensibilisation à améliorer** (action choc ?)
- Nécessité de distinguer les eaux de surfaces (dormantes : mares, étangs, courantes : 1000km de rivières sur le territoire du GAL) et les eaux souterraines (Condroz = « château d'eau de la Wallonie »).
- Problématique du karst : présence de phénomènes karstiques ignorés ou dégradés (comblement de dolines, de chantoirs) souvent en lien direct avec la nappe phréatique, d'où un important risque de contamination de celle-ci, ruisseaux à secs (lien avec les captages, cfr. résultats de l'étude de l'Université de Namur sur le Triffoy à Ohey en cours). **Atlas du karst en cours pourrait être valorisé comme outil de sensibilisation, mais document à vulgariser, et de réflexion point de vue actions à mener.**
- Problématique de la protection des berges des cours d'eau : vis-à-vis du bétail, un important travail a été fait lors de la programmation précédente et l'obligation entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La gestion/restauration des boisements rivulaires en lien avec les gestionnaires publics et privés des cours d'eau constitue un axe de réflexion intéressant (impact paysager, biodiversité, bonnes pratiques de gestion) : **réalisation d'un inventaire des ripisylves existantes, reconstitution de cordons rivulaires, distribution de plants adaptés (aulnes, saules) à la Sainte Catherine, sensibilisations des riverains aux rôles joués par les cordons rivulaires, pose de clôtures afin de favoriser le développement spontané de la ripisylve.**

**MAIS** contraintes fortes à prendre en considération : impact réel ou ressenti sur l'écoulement par les gestionnaires, perception négative par les riverains/exploitants agricoles.

Remarque : les participants constatent une évolution positive des pratiques en matière de curage des cours d'eau (quasi disparition des curages à vif, curage « psychologiques »).

- Problématique des inondations : le territoire est situé en zone amont et est donc peu sujet aux inondations hormis au niveau de l'agglomération de Ciney (Leignon, av. Roi Albert = problème plus structurel). **Une meilleure coordination des gestionnaires pourrait améliorer la prise en charge de ces événements, de même que la sensibilisation/information des citoyens.**

Le territoire du GAL pourrait jouer un rôle important de tampon permettant d'écrêter les crues en retenant une partie des eaux au niveau des zones humides. Une piste d'action serait la **protection et restauration des zones humides**. Tolérance aux inondations/érosions implique une meilleure compréhension des phénomènes à l'œuvre.

- Problématique des pesticides en particulier en bordure des cours d'eau : interdits à moins de 6m mais qui des contrôles ? **sensibilisation et soutien aux techniques alternatives** (gestionnaires publics, professionnels et privés : gestion différenciée).
- Problématique de l'épuration autonome : importante sur certaines portions du territoire. Pourquoi pas un **projet pilote**. Exemple, Enhet (Chevetogne). **Création d'un poste de facilitateur « épuration autonome ».**





- Comment informer/sensibiliser de manière efficace ? Nombreux outils/publications mais constat souvent mitigé. Comment interpeler les publics qu'on n'arrive jamais à toucher ? Actions choc ? Outils plus « sexy » ?

Exemple : Le Contrat de rivières Meuse-Aval a mis en place un projet de théâtre-action visant à sensibiliser les citoyens vis-à-vis de leurs comportements aux déchets lors de manifestations locales. Mais « one-shot », risque d'essoufflement.

**Favoriser l'appropriation des cours d'eau par les riverains car relations souvent conflictuelles (parrainage de rivières). Sensibilisation des riverains/agriculteurs/forestiers.**

Rôle important des pêcheurs mais peu fédérés sur le territoire et problème d'accessibilité aux domaines privés : chercher à les fédérer pour en faire les ambassadeurs des cours d'eau (création d'une société de pêche). **Nécessité d'un cadastre de la pêche sur le territoire.**

**Améliorer la compréhension des cours d'eau et de leur fonctionnement par tous. Nécessité d'études et de cartographie (qualité de l'eau, etc.) locales à diffuser comme outils de sensibilisation.**

**Impliquer les écoles.**

- Problématique de la libre circulation de la faune aquatique : sensibilisation. Quels outils ?
- 4 Contrats de rivières + 4 communes : comment les coordonner, les fédérer ?
- Martin-pêcheur : espèce emblématique. Restauration de son habitat. Outil de sensibilisation.
- Problématique des bassins d'orage cfr. zones humides/tampons

## 2. MAILLAGE ÉCOLOGIQUE : Comment MAINTENIR, AMÉLIORER et ENTETENIR le maillage écologique ?

Promoteur : Thierry Descamps

- De quoi parlons-nous ? : maillage écologique : permettre les contacts entre les milieux haies, mares, considérer les voies de communication, chemin de fer, cours d'eau, sentiers qui existent dans et entre les 4 communes, compléter le maillage historique et existant ; partir de ce qui se produit de manière naturelle.
- Qui est concerné ? les agriculteurs, les citoyens, les mandataires politiques
- Habitat -Urbanisme : communication
- Construction, rénovation : Mettre en évidence les méthodes qui respectent la faune, la flore et le paysage, éviter la stérilisation de l'habitat et son hermétisme. **Faire passer ce concept aux candidats constructeurs rénovateurs** (prise de conscience actuelle quasi nulle).
- **Communication & Animation grand public et JEUNESSE sur les essences à planter versus tuyas et ligustrum.** Attention à la communication moralisatrice. Laisser le choix aux citoyens mais MONTRER L'exemple (belle haie entretenue par la commune) et les récoltes de la nature (travailler avec les enfants, la génération future, les mouvements de jeunesse en leur faisant VIVRE la nature (noisettes, sureau, cynorhodon). **Equivalent des répertoires, ateliers de cuisine et recettes du terroir (GAL qui s'achève) en répertoire des personnes qui dans leur pratique favorisent le maillage écologique + animations autour des avantages des espèces plantées, utilisation des produits de la nature, du maillage en général.**
- International : lien possible avec l'Angleterre et l'Irlande avancés dans ce domaine
- La Commune, un exemple : Pour que le citoyen suive : nécessité que le politique montre l'exemple dans la gestion des fossés, des bords de voiries communales, haies. **Entretien doux**



**versus machines qui broient tout ! Emprise communale plus large que les chemins, permet un autre type de gestion.**

- **Etat des lieux approfondi à faire** (carto, possibilités de plantations de parcelles qui longent les voies de communication). PCDN : inventaire à faire. Communes n'en ayant pas : **faire porter ce type d'inventaire par le GAL ?** Coût 15000 euros. Bcp d'éléments dans le schéma de structure. Etablir un « maillage » entre toutes les études qui existent. Utiliser des étudiants TFE à encadrer, les faire travailler sur les données communales. **Ne pas tomber dans le panneau de grosses études sans suite : Les accompagner de REALISATIONS !**
- **Gestion des haies et des lisières privées et publiques** : type de gestion et bois énergie : gestion des haies par étages favorise différentes strates de végétation et ajoute à la biodiversité. La gestion des lisières par coupes chronologiques différencie la zone entre forêt et plaine par une flore et une faune spécifique. Dans les deux cas, ce type de gestion assure également une ressource régulière de bois de chauffage.
- **Ravel : très fréquenté ->un outil de communication ! L'exploiter et densifier le maillage.** Accord avec la DNF de réaliser des aménagements (mares, friches, dégagements de lisière). Globalement, la situation n'est pas trop mauvaise. Difficulté : Pouvoir politique n'est pas toujours conscient et volontaire.
- Vaincre les résistances en AIDANT à la mise en œuvre et entretien. Manque de temps et d'énergie pour la création (ex de haies) et l'entretien (haies : taille et broyage). Equipement /cantonniers à partager sur les 4 communes (ex GAL Pays des Condruses, désherbeur ou broyeur commun à plusieurs communes. Commune de Clavier : un broyeur +2 Hô à disposition des citoyens) ET SENSIBILISATION FORMATION Indispensable. Aide aux agriculteurs à fournir.

### 3. ESPÈCES INVASIVES : Comment faire pour limiter les invasives ?

Promotrice : Anne Nigot

- Distinguer espaces privés et publiques.
- Prennent la place (niche écologique) des espèces indigènes.
- Comment les identifier, les connaître ? Comment les gérer ? Les couper régulièrement pour les épuiser<sup>1</sup>. Bâches plastiques. Pâturage par les moutons pour les renouées. Injection de Roundup dans les tiges. Retire les œufs des Bernaches. Plan de tir ? Période de mue ne peuvent pas voler. Raton laveur, cormoran<sup>2</sup> ? Risque de les perturber et de les faire fuir en zone rurale.
- Rat musqué : cellule RW les leurre et les piège. Raton ? GAL contacte la RW, DNF, cellule ?
- Moustique tigre : élimination des dépôts de pneu.
- **Informers la population sur les plantes invasives.**
- Pertinence locale ? Privilégier les invasives animales ?
- N'y a-t-il pas des thématiques plus importantes (prioritaires) vu les budgets limités.
- Projet Life Alterias ([www.alterias.be](http://www.alterias.be)) : **valoriser les outils mis en place.**
- **Cibler les professionnels (horticulteur, jardinerie) au moyen de la charte (volet concertation) du projet.**

### 4. PAYSAGES : Quel rapport quotidien j'établis avec mon paysage ?

Promoteur : Etienne Cellier

<sup>1</sup> Méthodes de gestion spécifiques de l'espèce visée, cfr. [www.alterias.be](http://www.alterias.be)

<sup>2</sup> Le cormoran n'est pas une espèce invasive.





La question est posée sous deux angles : en tant qu'acteur et en tant que consommateur.

#### Paysage = Cadre de vie :

- Le territoire compte de nombreux arbres remarquables (au sens du moniteur mais aussi du CATU = + de 30 ans). Par contre, il manque d'arbres plus jeunes = les futurs arbres remarquables de demain.
  - ➔ Planter des arbres dans les espaces publics et privés
  - ➔ Veiller à la pérennité (sensibilisation des services travaux)
- Les haies sont aussi un élément notable du paysage et qui joue un rôle important
  - ➔ Encourager la plantation de haies aux abords des champs et des pâtures (pour lutter contre les érosions et les coulées de boues)
  - ➔ Informer sur les réglementations et subventions (agriculteurs)

#### Paysage = Cadre d'accueil :

- Important pour la valorisation touristique
- En préserver la beauté et la diversité dans le contexte d'urbanisation
- Sensibiliser à la problématique des déchets/dépôts sauvages, faire verbaliser

#### Prendre conscience du paysage dans lequel on vit pour y prêter attention

- ➔ Développer la connaissance, reconnaissance, appartenance et le respect
  - Education à l'environnement
  - Lecture en Cartographie
  - Sensibilisation au paysage
  - Promenades découvertes via les chemins et sentiers
  - Sensibilisation des enfants via le scolaire et l'extrascolaire
  - Projets photos
  - Expliquer le paysage et sa diversité (à l'échelle extra communale) : la différence entre notre paysage condrusien (tiges et chavées) et d'autres types de paysages
  - Expliquer l'histoire et l'identité de notre paysage condrusien (le bâti se trouve généralement dans la chavée, etc.)

## **5. PHYTOS : Comment rationaliser l'usage des produits phyto ?**

Promoteur : Eddy Montignies



Publics cibles :

- Privés
- Agriculteurs
- Communes
- Divers (SNCB,...)

1) Actions à mener à l'échelle des administrations communales

➔ Transition progressive vers ZERO PHYTO en 2019

- Utiliser des méthodes alternatives : thermique (mais limité) ou brosses mécaniques
- Relais pour location du matériel aux particuliers (mise en place d'un contrat et d'un calendrier d'utilisation. Exemple : Atelier Environnement à Tohogne). *NB : attention de ne pas créer une concurrence déloyale*
- Contrôler les stocks communaux (autocontrôle) en tenant un facturier à jour (respecter le cadre légal)

2) Actions au niveau des clôtures et de leur gestion

Bien souvent les bandes situées sous les clôtures posent problème pour un entretien mécanique.

- Pour le bétail, il est possible de poser des clôtures qui permettent qu'il broute en dessous
  - Pour le gibier c'est plus compliqué (il faudrait débroussailler tous les 15 jours dessous)
- ➔ Favoriser l'usage d'URSUS (grillage noué)

En aménageant des dispositifs pour permettre la circulation des espèces

En relativisant le prix plus élevé par rapport à la longévité et aux économies faites sur l'usage des phytos.

3) Actions au niveau des bords de voiries

➔ Lutter contre la pulvérisation des talus en faisant respecter les interdictions

- Au niveau communal
- Au niveau des agriculteurs

En verbalisant. Exemple : A Ciney, amende de 150 € pour pulvérisation d'un talus donnée par le DNF (prévenir l'agent). Quid des moyens humains pour la détection des faits ?



## 6. BOÎTE A IDEES

Les participants étaient invités à noter des idées qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de développer pendant la réunion.

Statut de protection : sans être un statut fort ou vraiment légal, certaines communes ont placé des parcelles en Réserve Naturelle Communale (en attendant un statut fort ou pas). On parle aussi de Réserve Naturelle Agricole.

Maillage écologique :

Favoriser le remplacement des Tuyas dans les jardins par des haies mixtes indigènes

- Floreffe évacue les Tuyas au moment des grands feux
- Possibilité de prime communale pour l'arrachage
- Achat Groupés de plants de haies pour les privés

Agroforesterie : Energie-bois pour les agriculteurs

Gestion différenciée :

Planification – Cartographie

- Rassembler acteurs et décideurs
- Créer une gestion exemplative ou exemplaire
- Qualité Ecologique, Phytos

